Le tarif postal

M. Peters: Si les députés pensent que c'est faux, je vais leur envoyer un exemplaire du *Nugget*. Peut-être le député ne lit-il pas son journal local. Ce journal a dit dans un article que le seul ministère qui, à North Bay, n'utilise pas un service de courrier est celui des Affaires des anciens combattants. Et même le personnel de ce ministère a dit qu'ils ne le croyaient pas, qu'ils avaient envisagé la chose et qu'ils avaient décidé de ne pas y donner suite. Nous, les anciens combattants, nous avons toujours su patienter, ce qui fait que nous n'avons pas vraiment insisté pour avoir un service plus rapide. Mais les entreprises y tiennent et recourent à des entreprises de courrier.

Ce que je dis, c'est qu'à mon avis la plupart des Canadiens n'auraient pas d'objection à payer 17 c. pour la livraison rapide d'une lettre. Toutefois, une lettre de première classe ne pourra être livrée rapidement si elle est jetée pêle-mêle avec les colis, le courrier de troisième classe, le courrier aérien et enfin la publicité importune que tout le monde reçoit. Cette réclamerebut est livrée aussi rapidement que le courrier de première classe.

Jadis, tout le courrier d'un bureau de poste de district devait être traité le jour même de sa réception. Alors les employés prenaient tout le courrier qui restait à la fin de la journée, le mettaient dans des sacs et l'expédiaient à un autre point de distribution dans la même région. Le courrier allait par exemple à North Bay pour y être redistribué. S'il n'était pas trié le soir même, il était expédié, par exemple, à Timmins. Si on n'arrivait pas à s'en débarrasser à Timmins, on le renvoyait à North Bay. Il fallait souvent attendre le milieu de la semaine avant que ce courrier ne soit trié au bureau de district d'origine.

• (1640)

Si je réussis à faire parvenir une lettre d'Ottawa dans le nord de l'Ontario en moins de 15 heures, pourquoi le ministère des Postes y met-il plus de temps? A mon avis, c'est de notre faute. Nous leur avons permis de mêler la réclame au reste du courrier. Dans cette brochure, on indique que chacune des équipes manutentionne de nombreuses centaines de tonnes de courrier, mais il ne s'agit pas de courrier de première classe. Il est vrai que beaucoup d'organismes envoient leur réclame par la poste. C'est une façon comme une autre de se faire de la publicité. Toutefois, ce ne sont pas elles qui paient pour notre courrier de première classe; pourtant, leur réclame nous est livrée aussi rapidement que le courrier ordinaire.

M. Rodriguez: Qu'en est-il des bulletins destinés aux électeurs?

M. Peters: C'est ce qu'il y a de plus important pour les députés. J'espère qu'on se sert toujours d'enveloppes blanches et qu'on essaie de les faire parvenir aux commettants le plus rapidement possible. Je crains, cependant, qu'il importe peu qu'il s'agisse d'un colis ou d'une enveloppe, car on ne prévoit pas à cet égard de traitement préférentiel.

Si le gouvernement souhaite améliorer le service postal, il ne devrait pas se laisser tromper par les hauts fonctionnaires du ministère. Il ne devrait pas se laisser berner ni par mon collègue ni par les travailleurs des Postes. Le gouvernement veut transformer le ministère des Postes en société d'État. Je ne tiens pas à ce que ce ministère devienne une société d'État, tant qu'on n'y aura pas mis de l'ordre. Si ce ministère devient une société d'État malgré tous les problèmes qu'il connaît

aujourd'hui, cela équivaudra à simplement changer le mal de place. Il faut mettre de l'ordre dans les Postes et ce sera d'autant plus facile qu'il s'agit encore d'un ministère du gouvernement.

Je sais que le ministre a critiqué l'administration des Postes et son personnel, tant au niveau de la direction qu'au niveau des employés. Ce sont des choses qu'on peut corriger. Nous pouvons ramener le système à ce qu'il était auparavant et faire en sorte que ceux qui paient pour le courrier de première classe puissent être assurés d'un service de qualité. Ce n'est pas le rôle du ministère des Postes de faire concurrence aux 17 ou 18 services de courriers nationaux qui existent actuellement. Je sais que le ministère des Postes y pense, et je crois qu'il est en train de se livrer à certaines expériences dans ce sens.

Je crois que nous pouvons mettre au point un système en nous servant des moyens dont nous disposons dans notre très grand pays qui nous permettraient d'assurer une livraison rapide du courrier. Si le courrier de première classe, coûte plus cher il devrait être livré en priorité. Si nous pouvons garantir aux hommes d'affaires que le ministère des Postes livrera leur courrier, nous aurons fait un pas dans la bonne voie.

Je suis certain que le service actuel du courrier touche tous les députés. Combien de députés ont eu à faire parvenir rapidement un passeport à quelqu'un. En premier lieu, on ne leur demande pas d'envoyer les renseignements par la poste parce qu'ils n'arriveront jamais et il faut donc trouver une autre façon, habituellement par avion. Il en coûte \$25 pour expédier un passeport par avion à Toronto et \$2.75 par autobus. Le ministère des Postes peut certes trouver une façon d'offrir ce genre de service à un prix plus raisonnable et avec la même garantie de livraison. C'est à quoi doit servir le ministère des Postes.

Je suis certain que les députés se rappelleront d'avoir entendu dire alors qu'ils étaient enfants que «le courrier doit passer», et se rappeller avoir vu un homme à cheval livrer le courrier. Sans doute que si nous utilisions encore cette méthode, le courrier serait livré à temps. Ce n'est pas la faute des employés. Le ministère des Postes dispose d'effectifs considérables et tous ne travaillent pas dans les centres postaux. Peut-être que les employés de ces centres de triage sont en train de devenir fous, car ils sont commandés par les machines qu'ils essaient d'alimenter.

Ceux qui sont chargé de livrer le courrier par camion, par avion ou sur les routes rurales, accomplissent bien leur tâche. Je suis certain monsieur l'Orateur, vous qui habitez la même région rurale que moi, que vous pouvez dire aussi bien que moi qu'ils sont très rares les jours de l'année où le «postillon» ne fait pas tout son possible pour livrer le courrier à chaque demeure. Il fait son devoir et nous, ministériels et autres, ne faisons pas tout notre possible pour remettre à cet employé le courrier qu'il doit livrer à ses destinataires dans un délai raisonnable.

Il faudra peut être payer plus que 17c. pour obtenir la distribution garantie du courrier, mais je suis certain que cela ne coûtera pas plus cher que ce que demandent les services d'autobus et à plus forte raison les services de messagers. En outre, je suis convaincu que le ministre peut atteindre ces objectifs en se servant du service postal canadien. C'est quelque chose que le ministre peut faire et je l'appuierai certainement s'il revient à la Chambre dans quelques mois pour essayer d'obtenir que le courrier de première classe soit distri-